



#6, 11010 - 46th Street SE
Calgary, AB T2C 1G4
Tél : 403-769-1519
Fax : 403-209-3255

Énoncé de la position de l'ANEB pour les élections

Environnement réglementaire concurrentiel

Le gouvernement fédéral doit créer un environnement réglementaire qui offre des possibilités à une industrie du bœuf canadienne concurrentielle et durable, et qui ne sera pas un obstacle à la croissance.

Contexte

- Le secteur du bœuf canadien génère annuellement des revenus de 6,8 milliards de dollars. Cette industrie dynamique est le résultat de technologies de production innovatrices et perfectionnées qui produisent du bœuf parmi les plus abordables, nutritifs et salubres au monde.
- Cependant, certains aspects de l'environnement réglementaire fédéral actuel désavantagent le secteur du bœuf canadien par rapport à nos concurrents des États-Unis et internationaux.
- De nombreuses réglementations ne reflètent pas les réalités des activités quotidiennes dans l'industrie et ne sont pas à jour par rapport aux innovations en cours dans le secteur.
- De plus, ces réglementations sont souvent appliquées de façon inconstante et créent un environnement commercial difficile qui a des conséquences sur la capacité du Canada à rivaliser sur le terrain avec ses partenaires commerciaux.

Position de l'ANEB

- L'ANEB soutient les efforts du *Conseil Canada-États-Unis de coopération en matière de réglementation* (CCR) pour augmenter la coopération et harmoniser les réglementations entre le Canada et les États-Unis, ce qui facilitera la circulation de biens entre les deux pays. Les initiatives du CCR qui ont une importance particulière pour l'ANEB comprennent un système réglementaire Canada-États-Unis harmonisé pour l'approbation des médicaments vétérinaires, un accord sur les protocoles sur le zonage pour les maladies animales étrangères ainsi que la certification électronique pour réduire les coûts et le temps pour les exportateurs tout en accélérant le rythme du commerce entre le Canada et les États-Unis.
- Les amendements proposés aux exigences canadiennes en matière de transport des animaux ne reflètent pas les réalités du temps requis pour transporter des animaux vivants de l'Ouest canadien vers l'Est du Canada et peuvent créer des risques à la santé et au bien-être des animaux tout en augmentant considérablement les coûts de transport.
- Des inconsistances dans les exigences en matière d'inspection et d'identification des animaux créent de la confusion pour les éleveurs de bétail, les transporteurs et les destinataires.

Question au candidat

Quelles sont vos idées pour créer un environnement réglementaire qui procure des possibilités et non des obstacles à un secteur agricole concurrentiel?